

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03223

Numéro SIREN : 831 196 712

Nom ou dénomination : ROMAIN

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 23791

RÉSULTAT ROMAIN SAS

Exercice clos le 31 décembre 2019

En Euros	2019	2018
Chiffre d'affaires	-	-
Achats	-	-
Autres Achats et charges externes	-	-
Impôts et taxes	-	(176)
Charges de personnel	-	-
Dotation aux amortissements	-	-
Autres charges d'exploitation	-	-
Résultat d'exploitation	0	(176)
Résultat financier	0	0
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les bénéfices		
Résultat net	0	(176)

Jr a.

BILAN ROMAIN SAS

Exercice clos le 31 décembre 2019

En Euros	2019	2018
Immobilisations Financières	100	100
Actif immobilisé	100	100
Créances diverses	126 333	126 333
Disponibilités	224	0
Actif circulant	126 557	126 333
Total Actif	126 657	126 433
Capital	100	100
Réserves		
Report à nouveau	(176)	
Résultat	0	(176)
Capitaux propres	(76)	(76)
Concours bancaires courants	0	176
Autres Dettes	126 733	126 333
Total dettes	126 733	126 509
Total passif	126 657	126 433



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Cette annexe est établie en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 du 8 septembre 2014 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Principes, règles et méthodes comptables

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- L'activité de la SAS Romain est l'acquisition, la prise à bail, l'administration et la vente de tous biens mobiliers et immobiliers.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition, ou leur valeur d'usage si celle-ci est inférieure. Le critère de la valeur mathématique des titres est prépondérant pour l'appréciation de cette valeur d'usage.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les titres de participation sont composés uniquement de part de la SCI 46 Foch (33.33%)



Créances et Dettes diverses

En Euros	2019	2018
<u>Créances diverses</u>		
Compte courant SCI 46 Foch	126 333	126 333
<u>Dettes diverses diverses</u>		
Compte courant Associé Unique	126 733	126 333

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est composé de 100 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro.

Variation des Capitaux propres (en euros)

En Euros	2018	Distribution de dividendes	Autres mouvements	2019
Capital	100			100
Prime d'émission				-
Réserve légale				-
RAN				-
Résultat exercice N-1	(176)		-	176
Résultat exercice N			0	-
	(76)	0	0	(76)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation

Aucune charge ni produit n'a été comptabilisée sur l'exercice



AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale latente et différée

La situation fiscale latente et différée est nulle à la clôture de l'exercice.

Engagements financiers hors bilan

Néant



مر.



Romain SAS

SAS au capital de 100 €
6B Impasse Amédée Autran
13007 Marseille
RCS 831 196 712

Texte des décisions de l'associé unique du 26 juin 2020

PREMIERE DECISION

L'associé unique, à la lecture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat de 0 €uros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

L'associé unique donne, en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter l'intégralité du résultat au Report à Nouveau:

	Avant affectation	Après affectation
Résultat		-
RAN	(176)	(176)
Dividendes	-	-

L'associé unique reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, que les distributions de dividendes faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Année de versement	Dividende Net
		NEANT
		NEANT
		NEANT



Romain SAS

SAS au capital de 100 €
6B Impasse Amédée Autran
13007 Marseille
RCS 831 196 712

Décision de l'associé unique du 26 juin 2020

L'an deux mille vingt,
le 26 Juin,

le soussigné :

Monsieur Stéphane CORTEEL

né le 17 janvier 1972 à Versailles (78),
de nationalité française,
demeurant 6B Impasse Amédée Autran à Marseille (13007), France

agissant en qualité de « **Associée Unique** » ,

exerçant également la fonction de Président de la Société,

a pris au siège social, , les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Affectation du résultat,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, à la lecture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat de 0 €uros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

L'associé unique donne, en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter l'intégralité du résultat au Report à Nouveau:

	Avant affectation	Après affectation
Résultat		-
RAN	(176)	(176)
Dividendes	-	-

L'associé unique reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, que les distributions de dividendes faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Année de versement	Dividende Net
		NEANT
		NEANT
		NEANT

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique et Président
Stéphane Corteel

